



Instructions aux auteurs

Tout article adressé aux Éditions Académiques de France devra répondre aux instructions précisées ci-dessous. Le comité de rédaction ne prendra en considération aucun article ne respectant pas ces instructions.

Tout article doit être **inédit** et soumis **en exclusivité**. Les auteurs compléteront le formulaire d'acceptation de proposition d'un article qui vaut contrat d'édition.

1. Anonymat

Comme dans toute revue scientifique, l'expertise des textes proposés pour publication est réalisée en double aveugle. Ceci exige de l'auteur l'effacement systématique de toutes les marques qui permettraient à l'expert de l'identifier. Pour garantir l'anonymat, on veillera en particulier à :

- Éliminer dans le texte tout nom propre (lieu, institution) susceptible de permettre d'identifier l'auteur ;
- Ne citer que des travaux publiés.

2. Style des manuscrits

La revue accepte des manuscrits en Français et en Anglais.

Tout le texte sera écrit en Times New Roman, 12, justifié.

3. Mise en page

Tout article sera soumis avec la mise en page suivante.

3.1. Le manuscrit

Première page du manuscrit comportant

- Le titre de l'article (Times New Roman, 12, Gras). **Le texte est Times New Roman, 12, justifié, interlignes 1,5.**
- Le résumé (500 caractères) et 5 mots clés en français,

- Le résumé en anglais (abstract : 500 caractères) et 5 mots clés en anglais.

Mise en page du manuscrit

- Les titres seront de format suivant :
- Titre de Niveau 1 -Time New Roman, 12, Gras.
- Titre de Niveau 2 -Time New Roman, 12, Gras Italique.
- Titre de Niveau 3 -Time New Roman, 12, Italique.
- Pour améliorer la visibilité du texte, limiter autant que possible les mises en évidence, éviter d'utiliser le « souligné ».
- Les guillemets français « » seront utilisés. Limiter les renvois aux notes autant que possible.

4. Normes pour les références bibliographiques

La revue applique la norme internationale APA pour les références bibliographiques.

4.1. Références dans le texte

Un renvoi bibliographique dans le texte doit mentionner les noms des auteurs signataires et l'année de la publication qui devra apparaître aussi dans la bibliographie en fin d'article.

Exemple pour deux auteurs : Durand & Martin (2006)

Exemple pour trois auteurs : Durand *et al.* (2008) (à partir de trois auteurs)

En cas de confusion possible entre 2 références, citer autant d'auteurs que nécessaire. Si vous utilisez plusieurs références dans la même parenthèse, utilisez l'ordre de la liste bibliographique. Séparez les différents auteurs par un point virgule. Séparer les dates des différents travaux d'un même auteur par une virgule.

Exemple : plusieurs études (Brown, 1992 ; Brown & Campione, 1990 ; Brown & Palincsar, 1982, 1989)

Toute citation, dans le texte, doit être présentée entre guillemets et on fera mention de la pagination de l'ouvrage dont elle est extraite.

Exemple : « Les enfants apprennent mieux lorsque les conditions de classe leur autorise de s'engager dans la tâche qui leur est proposée » (Dupont, 1990, p. 46).

4.2. Références citées en bibliographie

Pour un ouvrage

Exemple : Donnay, J. & Charlier, E. (2006). Apprendre par l'analyse de pratiques, initiation au compagnonnage réflexif. Namur : P.U.N.

Pour un chapitre d'ouvrage

Exemple : De Cok, G. ; Wibault, B. & Paquay, L. (2006). Le processus de réflexions sur la pratique professionnelle : des modèles à construire. In J. Desjardin ; H. Hensler ; O. Dezutter & A. Beauchesne (Eds.), *Développer des compétences en enseignement*. Montréal: ACFAS.

Pour un article de périodique

Exemple : Bressoux, P. (2001). Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. *Les Dossiers des Sciences de l'Education*, 5(7), 35-52.

Pour des actes de colloque, séminaire, conférence publiés

Exemple : Faingold, N. (1996). Analyse de situations de travail, réflexivité et formation des enseignants. Actes du séminaire « *Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation* ». Paris : INRP.

Pour des documents consultables sur internet

Ajouter à la suite de la citation :

Document accessible à l'adresse <adresse internet>, consulté mois année.